

« Estant en prison pour dettes, à Angoulême, faisant ses méditations, [...] avait senty des puanteurs de souffre et feu aux pieds qui desmontraient le Purgatoire, contre l'erreur des hérétiques [...].

Estant hors de la prison, le samedi d'après Noël, de nuit, ayant faict sa méditation, a continué, les mains jointes et pieds croisez, dans son lit, avait senty sur sa face couverte et sa bouche d'une chose qu'il ne peut discerner parce que c'estoit à l'heure de minuit ; et, estant en cet estat, eut volonté de chanter les cantiques de David, commenceans : Dixit Dominus, etc., jusques à la fin du cantique avec le Miserere et De Profundis tout au long et luy semble que le chantans, il avait à la bouche une trompette, faisant pareille son que la trompette à la guerre. »